



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E55736

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1986
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 20/04/2023
90 965

Raison sociale : OB EGA

50 B AV DE KERADENNEC
29000 QUIMPER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 337 562 409

Téléphone : 02 98 90 22 36
Portable : 06 30 73 46 62

Fax :

Siret : 337 562 409 00025

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5035373

Site Internet : www.ob-ega.fr

E-mail : y.mazetier@ob-ega.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 528543320404

Responsabilité légale :

MAZETIER YVES GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 528543320404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/11/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2023
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois Mention RGE	27/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.